

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Les objectifs sont en conformité avec le décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

En fin de formation, l'élève doit être capable de :

- participer avec le médecin spécialiste qualifié en anesthésiste-réanimation aux techniques d'anesthésie générale ; d'anesthésies loco-régionales ;
- assurer la prise en charge de la personne soignée au cours : des différents actes d'anesthésie ; des situations de réanimation ; du traitement de la douleur ; des situations d'urgence ;
- assurer la continuité des soins ; contribuer à la sécurité des personnes soignées ;
- développer une réflexion éthique ;
- participer à l'encadrement et à la formation des différents personnels de santé ;
- participer à la recherche en soins infirmiers et d'en faire communication ;
- analyser, évaluer sa pratique professionnelle et participer à l'évaluation de la qualité des soins ;
- s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire au sein du service de soins infirmiers et du système de santé.

OBJECTIFS PREMIÈRE ANNÉE DE FORMATION

A la fin de la première année de formation l'élève doit être capable de :

- participer à la prise en charge d'un patient en phase pré, per-anesthésique et post-interventionnelle immédiate quel que soit le type d'anesthésie, c'est-à-dire :
 - prendre en compte les problèmes spécifiques du patient en vue de l'anesthésie ;
 - préparer les sites de pré-anesthésie, d'anesthésie et de surveillance post-interventionnelle ;
 - participer à l'accueil et à l'installation du patient ;
 - participer à une anesthésie générale, locale ou loco-régionale et aux soins post interventionnels spécifiques ;
 - différencier les techniques anesthésiques en fonction du terrain, du type de chirurgie et du degré d'urgence ;
 - identifier les différents temps d'une anesthésie, de la chirurgie ;
 - surveiller et participer à la réanimation du patient au cours d'une anesthésie ;
 - dépister les complications et participer à leur traitement en période per-anesthésique et post-interventionnelle immédiate ;
 - d'organiser ses actions avec méthode.

OBJECTIFS DEUXIÈME ANNÉE DE FORMATION

A l'issue de cette année de formation, l'élève sera capable de :

- participer à la prise en charge d'un patient quels que soient la technique anesthésique, le terrain, le degré d'urgence et la spécialité ;
- effectuer les soins spécifiques de réanimation aux malades atteints de pathologies graves ;
- maîtriser les outils de gestion et d'organisation des soins en collaboration avec l'équipe ; soignante dans le cadre de la réanimation et des soins d'urgence ;
- participer, dans le cadre des urgences, à la prise en charge pré-hospitalière de tout patient présentant une détresse ou un traumatisme et effectuer la surveillance et les soins de ces patients au cours du transport ;
- participer à l'accueil hospitalier des urgences.